

L'ELECTEUR

JOURNAL DU SOIR

PLAMONDON & Co, Editeurs-Propriétaires.

BUREAUX: 34, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.

ERNEST PACAUD, Redacteur-en-chef

QUEBEC, 8 NOVEMBRE 1886

ANNIVERSAIRE

PEUPLE, SOUVIENS-TOI

8 novembre 1885 - DEUX JOURS AVANT LA DATE FIXEE POUR L'EXECUTION DE RIEL, ON IGNORE ENCORE S'IL Y AURA UN NOUVEAU SURSIS, OU BIEN UNE COMMISSION MEDICALE. SIR ADOLPHE EST EN ROUTE POUR L'HORRIBLE BANQUET DE WINNIPEG.

A "Canadien" a "l'Evenement" au "Courrier" et au "Journal de Quebec"

Vous persistez à nous traiter de menteurs, de calomniateurs, de fabricants de fausses nouvelles, parce que nous affirmons des faits précis, catégoriques, sur les relations actuelles des ministres avec le lieutenant gouverneur.

A votre aise, confrères. N'iez tant qu'il vous plaira que Son Honneur ait refusé de mettre à la disposition de ses ministres aucune somme d'argent en dehors des fonds votés à la dernière session; qu'il ait, en particulier, positivement refusé de leur laisser retirer \$300,000 de la banque de Montréal.

Nous vous l'avons déjà dit et nous vous le répétons: votre prétention de répondre à tout par des dénégations vagues et générales n'en impose à personne.

Vous avez nié emphatiquement lors que "l'Electeur" annonçait, quinze jours avant vous, la date précise des dernières élections générales. Vous connaissiez la chose aussi bien que nous. Vous mentiez!

Vous mentiez avec non moins d'aplomb quand vous contredieziez "l'Electeur" lorsqu'il annonçait que le gouvernement venait de payer \$43,000 aux contracteurs du Palais de Justice. Nous avons aujourd'hui la preuve positive que nos renseignements d'alors étaient exacts à la lettre. C'est vous qui mentiez!

Vous avez aussi nié effrontément lorsque l'Electeur dénonçait la lettre fanatique et sanguinaire de Sir John à son fils, sur la foi d'un journal conservateur, le *Winnipeg Sittings*. Vous nous traitiez d'imbéciles ou de canailles pour prétendre de pareilles choses. Vous mentiez!

Nous pourrions vous citer un grand nombre de circonstances où c'était nous qui disions vrai et vous qui mentiez! Aujourd'hui encore, vous mentez sciemment, sur l'ordre que vous en donnez les ministres, puisque vous vous dites autorisés à nous donner le démenti. Nous disons sciemment, parce que les ministres vous tiennent au courant de leurs affaires et qu'ils vous ont fait part de leur ébahissement à la vue des révélations faites par l'Electeur ainsi que de leur intention de faire une enquête sévère dans les départements pour découvrir ceux qui ont pu nous fournir des renseignements aussi exacts. S'il y a eu indiscrétion, c'est évidemment qu'il y avait quelque chose à cacher. Les ministres vous font donc mentir en pleine connaissance de cause.

Pour notre part, nous persistons à affirmer que le lieutenant gouverneur a refusé de signer des mandats d'argent

qui lui étaient demandés par ses ministres. Nos renseignements sont tellement positifs que nous nous moquons de tous les démentis, autorisés ou non, de la presse ministérielle.

Si, depuis, les ministres avaient réussi à obtenir ce consentement, chose que nous n'admettons pas, ce ne pourrait être qu'à la condition absolue de résigner ou de convoquer immédiatement les chambres.

Mais encore une fois nous n'avons aucune raison de croire que le lieutenant gouverneur soit revenu sur son premier refus.

AU PARLEMENT

Depuis la réunion extraordinaire du conseil des ministres, à 5 heures vendredi après midi, une activité fiévreuse règne dans tous les départements au Palais Législatif.

Tous les employés sont sur les dents. Ordre a été donné de recueillir, dans tous les départements, toutes les demandes restées en arrière, venant des partisans du gouvernement, pour quelques fins que ce soit: nominations de commissaires d'écoles, de conseillers, de juges de paix, règlements de comptes des officiers et avocats du gouvernement, etc.

Chose extraordinaire, puisque c'est une règle invariable de ne jamais distribuer un sou des fonds de colonisation après le 31 octobre, en expédie aux amis, avec toute la célérité possible, tout ce qui reste de ces fonds.

On nous informe ce matin — et nous l'annonçons sous réserve — que le gouvernement a fait changer toutes les serrures des différents bureaux, afin de s'assurer le secret absolu.

Les prochaines elections

Qui va l'emporter?

Lors des dernières élections générales pour le Dominion, en 1882, les conservateurs avaient à leur service les gouvernements locaux de toutes les provinces, à l'exception de celui d'Ontario.

Voici le mouvement qui s'est opéré depuis dans l'opinion publique:

- 1. Le Nouveau-Brunswick, en y gagnant 30 sièges sur 41.
- 2. La Nouvelle Ecosse, en y gagnant 30 sièges sur 38.
- 3. Québec, en transformant une majorité ministérielle de 33 en une majorité nationale de 8.

Dans la seule élection fédérale qui a eu lieu dans la province de Québec, c'est-à-dire à Chambly, la majorité de 539 obtenue par le gouvernement en 1884 a été transformée en une majorité de 80 pour l'opposition.

Le gouvernement tory de l'Île du Prince Edouard a réussi à se maintenir par une majorité de 2 en repudiant ouvertement et officiellement le gouvernement fédéral.

À Manitoba, les élections provinciales sont retardées depuis six mois sur l'ordre de Sir John, afin d'éviter une catastrophe comme à la Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick et à Québec.

À la Colombie Anglaise, où l'on est avant tout ministériel, quel que soit le gouvernement, les députés sont tellement convaincus de la chute du gouvernement qu'ils présidaient jeudi dernier une assemblée tenue à Victoria par M. Charlton, M. P., l'un des chefs libéraux d'Ontario, pour former l'organisation de l'opposition dans cette province éloignée.

La majorité libérale du gouvernement d'Ontario s'est élevée de 13 à 19.

Voilà autant de faits qui indiquent assez clairement, croyons-nous, le sentiment public.

Que les nationaux laissent maintenant les organes ministériels chanter le couplet!

Ce sera notre tour.....le lendemain de la votation.

FAITES-VOUS ELIRE OU SORTEZ

Nous lions à la page 233 du deuxième livre de Todd:

" Quoique, comme nous l'avons vu, il ne soit pas absolument nécessaire que chaque membre du cabinet soit chargé d'un département sous la couronne, L'ESPRIT DE LA CONSTITUTION EXIGE QUE CHAQUE MINISTRE AYANT UN SIEGE DANS LE CABINET SOIT AUSSI MEMBRE DE L'UNE OU L'AUTRE DES CHAMBRES DU PARLEMENT. ET AUCUN MINISTRE QUI EST EN DEHORS DU PARLEMENT NE DOIT ETRE INTRODUIT DANS LE CABINET NI AVOIR LA PERMISSION DE CONTINUER A Y RESTER, à moins qu'il soit probable qu'il soit élu par quelque collège électoral dans un délai raisonnable."

Ainsi, c'est clair, M. Taillon. Faites-vous élire ou sortez.

BANQUET EN L'HONNEUR D'UN PATRIOTE IRLANDAIS.

Nos concitoyens irlandais ont fait une réception vraiment magnifique à l'éminent historien et homme d'Etat Justin McCarthy.

Le séjour du député de Londonderry à Québec a été une fête continuelle. Vendredi, M. Owen Murphy, M. P. P., lui faisait visiter la ville et ses environs. Samedi, l'hon. M. Louch conviait un grand nombre de ses amis à un lunch au club de la Garnison en l'honneur du distingué visiteur. Dans la soirée, c'était le tour de nos concitoyens irlandais de lui offrir un grand banquet au "St Louis."

Hier, réception et lunch chez notre confrère le Dr Stewart du *Chronicle*.

Le banquet de samedi est une des fêtes les plus brillantes de ce genre que l'on ait encore vues à Québec. Foule nombreuse et choisie, décorations artistiques, table somptueuse, discours éloquentes: rien ne clochait. Le mérite de cette démonstration, qui fait autant d'honneur à nos concitoyens irlandais qu'à celui qui en était l'objet, revient principalement au comité qui était composé de l'hon John Hearn, président; Son Honneur le Maire; l'hon. Thom. McGreevy, M.P.; Owen Murphy, M. P. P.; J. Gallagher, président de la Ligue Nationale irlandaise; J. C. Kaine; Lawrence Lynch; D. J. Power, trésorier; M. J. Morrison, secrétaire.

On but à Notre hôte, réponse par M. Justin McCarthy, à Parnell et son parti parlementaire irlandais, réponse par le même; à Gladstone, réponse par M. Ch. Fitzpatrick; à la ligue nationale Irlandaise d'Amérique, réponse par M. James Gallagher; au Canada, réponse par l'hon. M. Langelier; à la "Presse" réponse par MM. George Stewarts du "Chronicle", Ernest Pacaud de "l'Electeur", major Kirwan du "Post"; aux Dames, réponse par MM. Morrison, Pemberton et McKenna.

En outre des toasts officiels, on but à la santé du président l'hon. John

Hearn et du vice président M. Owen Murphy, M. P. P.

Honneur à nos concitoyens irlandais pour la façon intelligente et patriotique avec laquelle ils ont accueilli l'un des représentants les plus distingués de leur cause nationale!

Discours de l'hon. M. Laniel à Québec-Est

Nous regrettons vivement de ne pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs le texte même de l'admirable harangue prononcée par l'hon. M. Laniel jeudi soir à l'assemblée de la Halle Jacques-Cartier.

La pâle et incomplète analyse que nous en donnons ici, de mémoire, sur des notes volantes, est loin de rendre la pensée du puissant orateur. Néanmoins, nous sommes persuadé que nos amis accueilleront avec plaisir cet écho affaibli des accents qui ont électrisé, jeudi soir, les 5,000 électeurs massés dans la salle Jacques Cartier.

Monsieur le Président et messieurs les électeurs de Québec-Est,

Nous sommes à la veille d'élections générales. Il y a plusieurs mois que nous aurions dû les avoir. M. Blake a déjà mis le gouvernement en demeure de dissoudre le Parlement. En effet, c'est une maxime constitutionnelle que du moment que le suffrage électoral est étendu, accordé à une classe de citoyens qui n'en jouissait pas auparavant, l'électorat, ainsi élargi, doit être consulté immédiatement. Or, vous savez tous que, dans le cours de l'année qui se termine, le droit de vote a été reconnu à une foule de citoyens qui en avaient été privés jusqu'ici. Il était donc de première convenance que la question politique fût soumise au plus tôt au peuple réuni en assemblée électorale.

Mais ce n'est pas pour cette raison constitutionnelle que vous allez être prochainement appelés à dire pour la première fois votre mot sur l'administration du gouvernement, jeunes électeurs de Québec. Ce n'est pas pour répondre à l'appel de M. Blake que Sir John précipite la date des élections; mais plutôt parce qu'il sent que, plus il tardera, plus sa défaite sera terrible.

Mais il est trop tard. Trop tard! Le mal est irréparable; le gouvernement est perdu dans l'opinion publique. Je n'ai pas la prétention d'être prophète, mais il n'est certainement pas présomptueux de ma part de dire que, quel que soit le jour où le peuple doit être appelé à prononcer son verdict, qu'il soit tôt ou qu'il soit tard, ce gouvernement perdu de corruption, couvert de sang, couronné sous l'indignation d'un peuple. (App.) Le parti conservateur s'en va, se décompose rapidement. Je dis le parti conservateur, je devrais plutôt dire le parti ministériel, car un grand nombre de conservateurs sont aujourd'hui avec nous. Cette scission est si profonde que même le gouvernement Ross lorsqu'on lui reprochait de pactiser avec le cabinet fédéral s'en défendait comme de la peste. (Rires.) Cependant le peuple avait tous les yeux les preuves accablantes de cette connivence. Qui n'a vu M. Ross, M. Taillon ci-devant député (rires), bras dessus bras-dessous avec Sir Adolphe Caron, et celui-ci traîner dans le comté de Québec le candidat que ce comté a en le déshonneur de se laisser imposer? (Rires de honte! honte!)

Cette scission est d'autant plus profonde qu'elle ne date pas d'hier. Aux yeux de ceux qui suivent attentivement les événements et qui ont vu éclater cette division au sein du parti conservateur, il n'y a pas l'ombre d'un doute que les causes en remontent bien avant la sombre et sanglante tragédie du Nord-Ouest. Elles remontent aussi loin que les coups de main réitérés de Sir John contre l'autonomie provinciale, dans le même temps que cette cause de l'autonomie était si vigoureusement soutenue par ses adversaires, M.M. Blake et Mowat. Il n'y a pas un seul conservateur, quelle que soit son opinion, qui au fond de son cœur ne reconnaisse que Sir John a été de tout temps l'avocat occulte de la centralisation.

Nous en avons eu la preuve la plus éclatante par les aveux posthumes de son collègue Sir George Etienne Cartier, le seul des collègues bas canadiens de Sir John qui ait eu assez d'énergie et de caractère pour l'entraver dans ses projets néfastes. [Longs applaudissements.]

Le régime fédératif sous lequel nous vivons est certainement l'un des meilleurs qui existent. Bien compris, je crois que c'est celui qui est destiné à prédominer. Il existe sur plusieurs points du globe, en Europe comme sur ce continent. Le principe fédératif est certainement la grande garantie de succès de la république américaine. L'autonomie des états fédérés, qui correspondent à nos provinces dans le Dominion, est pour ainsi dire la pierre angulaire de l'immense fédération américaine. Le principe fédératif est tellement excellent qu'il sera probablement adopté avant longtemps, et avec succès, dans la Grande Bretagne.

L'autonomie des provinces est aussi le pivot de la confédération canadienne. C'est pour elle que tous les Canadiens combattent depuis si longtemps; les deux partis, chez nous, sont une aimée à y voir la condition essentielle du maintien de notre régime politique. C'est elle que Sir George Etienne Cartier défendit si vigoureusement contre les attentats répétés de Sir John. Malheureusement, il y a longtemps que nous n'avons plus de ces hommes d'énergie et de caractère. Aussi Sir John, ayant ses franchises coupées, a-t-il porté des coups terribles au principe fondamental de l'autonomie provinciale.

L'une des premières occasions dont il profita pour affirmer ses tendances centralisatrices, ce fut la passation d'une petite loi par la législature d'Ontario pour la réglementation des cours d'eau situés dans les limites de cette province. La question, insignifiante en apparence, intéressait directement la province de Québec; elle créa nécessairement une certaine alarme parmi les amis de Sir John. Celui-ci, encouragé par ce premier essai, voulut passer de l'eau aux spiritueux. Il déclara, du haut de son autorité constitutionnelle qui, disait-il, n'avait jamais essayé un seul échec, que les lois passées par les législatures provinciales pour la réglementation de la vente des liqueurs étaient nulles de plein droit. Cette nouvelle atteinte aux droits provinciaux souleva contre son auteur un bon nombre d'amis du ministère. Puis nous eûmes la loi de franchise électorale, contre laquelle l'opposition fut si forte que la session en fut prolongée de trois mois. Ce qu'il y a de bon dans cette loi, l'extension du suffrage à ceux qui y avaient droit, ne rapporte aucun mérite à Sir John. Son œuvre, c'est à dire ce qu'il y a de mauvais, c'est encore l'usurpation des privilèges des provinces. La lettre de la constitution n'y est peut-être pas violée, mais l'esprit de la constitution l'est outrageusement; la réglementation du suffrage devrait être laissée aux autorités locales. (Rires.) Les hommages aux hommes de caractère qui se sont trouvés dans le parti conservateur pour protester contre cette centralisation devenue alarmante. Au Sénat, il y eut les honorables M.M. Trudel et Beaulieu [vifs applaudissements]; à la chambre des Communes, M. Frédéric Houde, un homme trop trop enlevé à son pays, et M. Amyot, qui ont donné les premiers l'exemple de la résistance lors du débat sur les licences; puis l'année suivante, M.M. Giguault et Dupont. [Longs applaudissements.]

La mesure était pleine; le drapeau du Nord-Ouest l'a fait déborder, a grossi le nombre des conservateurs trop fiers et trop indépendants pour pousser la discipline de parti jusqu'à subir toutes les humiliations. [Appl.] Non, les conservateurs qui vous aujourd'hui avec nous n'ont pas renié leurs principes; les principes d'hommes dignes de ce nom ne changent pas. Ce ne sont pas des traitres: les vrais traitres à leur parti sont ceux qui lui machent la vérité. [Bravo!]

Un journal de cette ville s'est permis il y a déjà quelque temps de se moquer de moi parce qu'au cours de la dernière campagne électorale j'avais dit que les Métis s'étaient révoltés parce que le gouvernement voulait le leur enlever leurs terres. Je suis heureux de trouver l'occasion de confondre ce jour-

nal, qui ose nier que les Métis eussent des griefs.

Il me suffirait de vous citer ce qui est arrivé en 1883 à Edmonton. Les arpenteurs du gouvernement ayant commencé à couper les lots de rivières des Métis par sections et quarts de sections, ceux-ci menagèrent de repousser les arpenteurs par la force.

Les arpenteurs, effrayés, en appelèrent au R. P. Leduc; ils demandaient qu'on les laissât tirer leurs lignes dans la paroisse, disant que cet arpentage ne serait que pour la forme dans les limites des propriétés métisses. On laissa passer les arpenteurs, qui continuèrent à couper les terres; mais le temps s'écoula et l'exemption promise n'arrivait pas d'Ottawa.

Le P. Leduc trouva les ministres "tout souriant"; ils lui firent très aimables et polis, et voulaient le renvoyer avec la promesse verbale que les Métis seraient pas inquiétés. Mais le missionnaire exigeant un mot d'écriture pour donner satisfaction à ses gens, le gouvernement fit la sourde oreille, dès lors, il ne trouva plus les ministres chez eux, ils le fuyèrent.

Il raconte lui-même que, las d'être éconduit de jour en jour, il prit une chaise et la planta à la porte du ministre de l'Intérieur, de manière, dit-il, que celui-ci ne pût passer sans la percevoir. Finalement, il réussit à avoir la promesse écrite qu'il voulait, et il s'en retourna content.

Ce document est consigné dans les livres officiels; il est là comme une condamnation formidable pour le gouvernement, car la promesse qu'il contient n'a jamais été exécutée, et au bas de la requête à laquelle le père Leduc arracha sa si simple réponse signée par les ministres, se trouve le nom de Baptiste Boucher, mort sur le champ de bataille, de Maxime Lepin: jeté en prison pour le crime de rébellion, et d'autres Métis! (Long cri d'horreur.)

Le gouvernement Boss vient de faire contester les élections de MM Bourbonnais, Tarcotte et Trudeau. Comme les organes ministériels relaient encore ces trois députés comme partisans du gouvernement pour justifier celui-ci de se cramponner, ne pourraient-ils pas nous expliquer pourquoi le gouvernement conteste l'élection de ses propres partisans?

Les élections de Mégantic, Laval, Brome et Ottawa vont être contestées cette semaine. La chambre des représentants du Vermont a adopté, par un vote de 135 contre 82, un projet de loi donnant le droit de suffrage aux femmes.

La nouvelle province formée dans les territoires du Nord-Ouest aura 25 représentants dans sa législature locale. L'Assiniboia..... 13 La Saskatchewan.... 4 L'Alberta..... 8

La Puissance du Canada se composera donc à l'avenir de 8 provinces au lieu de 7. Que nos amis de la campagne mettent les électeurs en garde contre la Presse et contre ses machinations.

Le conseil du Nord-Ouest vient de recommander d'accorder des pensions aux veuves des volontaires de Prince-Albert tués pendant l'insurrection. Nous nous recommandons au gouvernement de rembourser à M. Blais, de Grondines, comté de Portneuf, les \$16 que Sir A. P. Caron a trouvés en fouillant le cadavre de son fils, volontaire au 9e et mort pendant l'insurrection.

Le procès du Dr Crevier commencera probablement demain devant les assises criminelles, à Montréal. Nous avons appris avec regret la mort de madame P. V. Taché, de Fraserville. Madame Taché était la fille de M. le Dr J. U. Taché, d'Ottawa.

La Gazette Officielle de samedi publie les rapports d'élection de MM. Faucher, Rochelleau, McLintosh, Cameron, Charlebois, Forest, Desjardins, McShane et Rinfret. Le gouvernement a fait suspendre la publication des rapports d'élections de MM. Morin, St Hilaire, Villeneuve, Boyer, David, Baldwin et Lussier, 7.

Il veut gagner du temps. Le mauvais temps qu'il faisait hier n'a pas même pu ralentir le zèle de nos patriotiques amis de St Henri de Lévis. Ils ont eu leur démonstration tel que nous l'avions annoncé vendredi.

La fête a été superbe. Les deux députés du comté étaient escortés de l'hon. M. Langellier, de M. Jules Tessier, M. P. P., et de MM. L. P. Pelletier et Charles Langellier. A demain les détails.

A l'œuvre! à l'œuvre! nationaux. Nous comprenons que les électeurs nationaux de Rimouski, Kamouraska, l'Islet, Montmagny, Lévis, Beauce, Lotbinière, Portneuf, Québec-Est ont leurs candidats. Que nos amis des autres comtés choisissent leurs porte-drapeaux dès cette semaine.

Nos amis sont priés de ne pas perdre de vue qu'en vertu de la loi ils ont le droit de se procurer autant de copies qu'ils le désirent des nouvelles listes électorales, en payant au reviseur un honoraire de cinquante centimes.

Son Excellence le gouverneur général et Lady Lansdowne sont arrivés d'Europe par le Pacifique ce matin. Ils se sont immédiatement rendus à la gare du Pacifique où les attendait le char officiel de la compagnie, et sont partis par convoi spécial pour Ottawa.

Le gouvernement Boss vient de faire contester les élections de MM Bourbonnais, Tarcotte et Trudeau. Comme les organes ministériels relaient encore ces trois députés comme partisans du gouvernement pour justifier celui-ci de se cramponner, ne pourraient-ils pas nous expliquer pourquoi le gouvernement conteste l'élection de ses propres partisans?

Les élections de Mégantic, Laval, Brome et Ottawa vont être contestées cette semaine. La chambre des représentants du Vermont a adopté, par un vote de 135 contre 82, un projet de loi donnant le droit de suffrage aux femmes.

La nouvelle province formée dans les territoires du Nord-Ouest aura 25 représentants dans sa législature locale. L'Assiniboia..... 13 La Saskatchewan.... 4 L'Alberta..... 8

La Puissance du Canada se composera donc à l'avenir de 8 provinces au lieu de 7. Que nos amis de la campagne mettent les électeurs en garde contre la Presse et contre ses machinations.

Le conseil du Nord-Ouest vient de recommander d'accorder des pensions aux veuves des volontaires de Prince-Albert tués pendant l'insurrection. Nous nous recommandons au gouvernement de rembourser à M. Blais, de Grondines, comté de Portneuf, les \$16 que Sir A. P. Caron a trouvés en fouillant le cadavre de son fils, volontaire au 9e et mort pendant l'insurrection.

Le procès du Dr Crevier commencera probablement demain devant les assises criminelles, à Montréal. Nous avons appris avec regret la mort de madame P. V. Taché, de Fraserville. Madame Taché était la fille de M. le Dr J. U. Taché, d'Ottawa.

Nous devons mettre les nationaux en garde contre ce petit journal qui se publie à Montréal sous le titre: Le violon, en ce qu'il a endossé la livrée des pendants qui écrivent dans la Minerve et la Presse.

Le gouvernement vient de décider d'accorder à la police à cheval du Nord-Ouest les mêmes médailles que celles distribuées aux volontaires. On télégraphie d'Ottawa, 6—Une violente tempête de neige dure ici depuis plusieurs heures. Ce sera mardi prochain, 16 novembre, le jour anniversaire de l'exécution de l'infortuné Louis Riel. Les citoyens de Trois Rivières se

proposent de célébrer avec dignité le triste anniversaire de la mort de Louis Riel. Un service sera chanté à la cathédrale. Tout le monde y souscrit. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que l'hon. sénateur Pelletier, qui souffrait d'une assez grave indisposition depuis quelques jours, est parfaitement rétabli et a repris les affaires de son bureau.

Disait la Presse de samedi: "La première neige un peu sérieuse est tombée aujourd'hui." Les papillons d'hiver, comme le poète nomme les flocons, voltigent dans l'air, se pressent, se précipitent, s'agglomèrent, tombent et forment, un tapis blanc sur la terre boueuse.

Vers deux heures le premier traineau a fait une courte apparition sur la rue Sherbrooke, mais c'était un faux départ, car la neige fondait aussitôt et transformé bientôt nos rues en mares boueuses.

L'hon. G. Ouimet et madame Ouimet sont arrivés d'Europe par le Pacifique, ce matin.

NOUVELLES ELECTORALES

Il est probable que M. Cloyes, le meilleur orateur des Cantons de l'Est, sera le candidat de l'opposition à Missisquoi.

Le Dr St Jean sera le candidat de l'opposition à Ottawa. Il n'est pas certain que M. Tassé ose se présenter de nouveau dans cette ville.

C'est ce soir que doit s'ouvrir la campagne électorale dans le district de Trois Rivières.

Il est probable que les candidats nationaux seront les députés actuels de Nicolet et de Maskinongé, M. Houliston à Trois Rivières, M. Martin à Champlain.

Le candidat national pour le comté de St Maurice n'est pas encore choisi.

M. Daoust, le député pendard de Deux Montagnes, dit qu'il sera élu si le clergé n'est pas contre lui.

Une dépêche d'Halifax, N. E., mande que l'hon. A. G. Jones a accepté la candidature qui lui était offerte par les libéraux de cette ville.

On sait que Halifax, la ville la plus importante des provinces maritimes, qui est aujourd'hui représentée par deux partisans du gouvernement à Ottawa, a donné une majorité de plus de 1000 voix il y a trois mois aux candidats libéraux, dans les élections provinciales.

L'hon. M. Jones sera élu par une plus forte majorité encore.

M. Masson, député conservateur de Richelieu ne se présente plus. Le Capt. Labelle sera le candidat ministériel.

Il est probable que le candidat national sera M. Ladouceur, maire de Sorel.

(Dépêche spéciale à l'Électeur) Richmond, 6 nov. 1886.

La convention, ajournée, des électeurs de toutes nationalités, et jusqu'ici de différents partis politiques, a eu lieu aujourd'hui. Une réquisition portant un nombre exceptionnel de signatures a été présentée à M. Thomas Hart, maire de Richmond et ancien préfet du comté, le priant d'accepter la candidature pour la représentation de Richmond et Wolfe aux prochaines élections fédérales.

M. Hart a accepté, et de suite on commença l'organisation des deux comtés. Le Dr John H. Graham, de Richmond, est secrétaire du comité central d'organisation.

M. J. C. Bedard, de Richmond, a formellement déclaré qu'il ne se porterait pas candidat.

LA SITUATION FINANCIERE

Sir Richard Cartwright, à la session dernière, a fait un aperçu bref de la situation financière du Canada, et a terminé en présentant les résolutions suivantes qui résument la situation financière du Dominion. Voici ces résolutions: Que les dépenses du Canada dans

l'année se terminant le 30 juin 1878, étaient de \$23,503,177 et les dépenses pour l'année 1884, \$34,107,776; Que les dépenses pour l'année fiscale 1885 sont de \$25,037,000, y compris les dépenses de la rébellion de \$1,700,000;

L'estimation des dépenses pour l'année se terminant au 30 juin 1886 est de \$38,126,403, y compris \$3,400,000 pour dépenses de la rébellion; Que les estimés déposés pour l'année 1887 s'élevaient à \$34,000,000 sans préjudice des estimés supplémentaires qui peuvent être proposés à la prochaine session;

Que les dépenses fixées pour intérêt, fonds d'amortissement, subsides et frais de collection de revenus s'élevaient pour l'année 1878 à \$16,970,847 tandis que, pour 1885, elles s'élevaient à \$22,442,331 et sont estimées à \$22,580,479 pour 1886 et à \$22,079,082 pour 1887.

Que la taxation totale pour l'année fiscale 1878 était de \$17,841,000 et pour 1885 était de \$25,384,000. Que la taxation pour l'année courante est de \$26,000,000 et pour 1887 de \$27,000,000.

Que le déficit actuel pour l'année 1885 est de \$2,240,000, compris les \$17,000 de la rébellion, et le déficit de 1886 est évalué à \$4,900,000 y compris \$3,400,000 pour la rébellion.

Que l'augmentation de la taxe et des dépenses de 1878 à 1886 est hors de proportion avec l'augmentation du commerce et de la population et a atteint des dimensions propres à arrêter ou à entraver le progrès du Canada, et que la prodigalité dans les dépenses et l'indifférence absolue du gouvernement pour l'accroissement de son passif pendant cette période ont largement contribué à corrompre et à démoraliser le service public et à porter atteinte à l'indépendance du Parlement.

Le vote a été pris sans discussion. La Chambre a répondu par son vote serré de 67 non contre 30 oui.

Avis aux électeurs!

LA VOIX DE L'ELECTORAT

En réponse aux prétentions du libéral et de la Minerve que la majorité de l'électorat de la province s'est déclarée ministérielle, nous prétendons qu'elle s'est déclarée nationale et nous le prouvons.

Voici les votes qui ont été donnés pour le ministère, pour les nationaux pour les indépendants:

Table with 4 columns: Name, Minist., Nat., Ind. Lists names like Bagot, Beauharnois, Beauce, Bellechasse, Berthier, Brome, Bonaventure, Chambly, Champlain, Châteauguay, Charlevoix, Compton, Drummond, Arthabaska, Hochelaga, Huntingdon, Jac. Cartier, Joliette, Kamouraska, Laprairie, Laval, L'Assomption, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Maskinongé, Mégantic, Missisquoi, Montcalm, Montmagny, Montmorency, Montréal Cent., Montréal Est., Montréal Ouest, Napierville, Nicolet, Ottawa, Pontiac, Portneuf, Québec Centre, Québec Ouest, Québec Comté, Richelieu, Richmond et Wolfe, Rimouski, Rouville, Shefford, Soulanges, Stanstead, St Hyacinthe, St Jean, St Maurice, Témiscouata, Terrebonne.

Table with 2 columns: Location, Votes. Trois Rivières 479 493, Vaudreuil 693 410, Verchères 807 836, Yamaska 904 1,191. Total: 68,080 71,257. Difference: 3,177.

D'où il suit que sur le nombre total des votes exprimés, les nationaux ont eu une majorité de 3,177 voix.

ANNONCES NOUVELLES

Leçons particulières—Avis public—J. Médard; Clases du soir—Théâtre Royal—Salle Jacques-Cartier. Au public—J. William Félix Larus, Notaire—Les deux cochers de Québec—Filtens & Cie P. T. T.—J. B. Rousseau Vente par encan—F. A. St Laurent. Attention—Guil. Bouchard

NOUVELLES LOCALES

AUJOURD'HUI 8 NOVEMBRE: De l'oc. tave—Lever du soleil à 6 h. 43 coucher à 4 h. 15. Quarante-Heures demain à Saint Victors: variable et très froid, sol couvert de neige—Thermomètre: 20°.

BATEAU EN RETARD Le vapeur "Saguenay" a été détenu par la tempête dans le bas du fleuve.

L'ARMÉE DU SALUT Maintenant que la paix est rétablie, ces excentriques prédicateurs se débattent dans leur insignifiance et devant des salles vides.

AMATEURS DE RAQUETTES DE L'UNION COMMERCIALE, DE QUEBEC L'assemblée générale annuelle de ce club aura lieu mardi le 9 courant à 8 heures p. m. dans les salles de la société, pour la réception des rapports et l'élection des officiers pour l'année 1886-87.

Par ordre, Oct. LANGLOIS S. e. A. de R. U. C. Q. Proteau, 2 fois.

EXERCICE MILITAIRE Il vient de se former, au Séminaire de Québec, une association composée des élèves de cette maison qui désirent se livrer aux exercices militaires.

UNIVERSITE LAVAL Les étudiants en médecine ont commencé samedi à suivre le cours de dissection du Dr Ahern. Ils suivent en outre durant le présent terme, à huit heures du soir, le cours de physiologie du Dr Simard.

POUR LE PENITENCIER Les nommés Gervais et Marcotte, qui ont été condamnés chacun à deux ans de pénitencier pour vols à l'étalage, sont partis pour St Vincent de Paul, sous la garde des agents Caouette et McInenly.

A L'HOTEL DE VILLE Il y aura réunion du comité de finances, ce soir.

MAILES ANGLAISES Les mailes d'Europe sont distribuées ce matin au bureau de poste de cette ville.

CLUB DE LA GARNISON A la dernière assemblée du club de la garnison, le rapport suivant fut présenté par le Secrétaire Trésorier, lieutenant-col. Evanturel: Actif du club, \$13,461.01, à part les souscriptions qui deviennent dues bientôt et qui s'élevaient à environ \$3,000; passif \$1,657.66—950 étrangers ont été présentés au club durant l'année.

Le nombre ordinaire des membres est 212. Cinq membres sont morts durant l'année, MM. Jean Langlois, Abraham Joseph, W. G. Sheppard, William Dean et A. Maxham.

Le club paye par année près de \$3,000 de salaires.

AMUSEMENTS Les délassements ne manquent pas de ce temps-ci à nos compatriotes. Cette semaine s'ouvre une série indéfinie de représentations dramatiques à la Salle Jacques Cartier.

A l'Académie de Musique, la troupe Shanus O'Brien est inscrite pour plusieurs jours. Le fameux magnétiseur Reynolds est annoncé pour le 15 à la Salle Victoria.

Mlle. Lavigneur donnera un concert le 16 à l'Académie de musique. M. Geo. Hébert organise un concert opéré pour la Sainte Cécile.

TEMPERATURE Les premiers froids d'hiver nous ont

ACTUALITES

Ils se tiennent toujours cramponnés. Le Glob, le principal organe du Canada, partage notre opinion. Il annonce de la manière la plus positive une dissolution immédiate.

Le World de Toronto annonce à ses lecteurs qu'il n'y aura pas d'élections générales cette année, mais qu'une autre session du présent parlement aura lieu. Nous persistons à dire pour notre part que les élections générales auront lieu d'ici à deux mois.

arrivés hier. Mais jusqu'à la première semaine de novembre, la température a été extraordinairement douce : chose qui ne s'était pas vu depuis 1864, disent les connaisseurs.

UNIVERSITÉ LAVAL

Après la fête aux huitres que les étudiants de l'Université Laval ont donnée jeudi à tous les anciens élèves de cette institution et qui a été un succès complet, messieurs les pensionnaires ont eu vendredi soir la fête que l'Université donne elle-même chaque année aux élèves internes.

Si on en juge par le nombre des mollusques englouties, par la franche gaieté qui n'a cessé de régner parmi les Universitaires, ces messieurs ont du passer de bien joyeux instants.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste des santés pour s'en convaincre :

A nos directeurs—par J. B. Bélanger, E. E. D.

Réponse par les révérends MM. Fenilietaut et Marchand.

A nos Doyens.—Par L. J. O. Sirois, E. E. M., réponse par J. Langlois, E. E. M., J. B. Bélanger, E. E. D.

A la faculté du droit—par H. Béique, E. E. M.; Réponse par Ludger Alain E. E. D., Samuel Rioux E. E. D., J. Camille Pouliot, E. E. D.

A la faculté de médecine par S. Rioux, E. E. D., réponse par L. J. O. Sirois, E. E. M., J. D. Pagé, E. E. M., Jos. Triganne, E. E. M.

A la faculté de médecine vétérinaire, par H. Béique E. E. M., W. Beaulieu E. E. N. V., Ludger Alain appelé par M. Beaulieu, comme avocat des médecins vétérinaires.

A la faculté des arts—par L. J. O. Sirois, E. E. M.; réponse D. Girouard, J. A. Tremblay, M. Demers.

A nos confrères d'origine étrangère—par S. C. Rioux, E. E. D.; réponse M. McGrath, E. E. D., Mich. Hayes E. E. M., R. Alaya, E. E. D.

Aux dames—par J. B. Bélanger, E. E. D.; réponse par MM. Faribault, E. E. M., et H. Préfontaine, E. E. M.

Après le banquet, il y eut grande réunion au salon où une magnifique adresse et un joli bouquet spirituel furent présentés au digne représentant pensionnaire de la faculté de médecine vétérinaire, ardent et zélé disciple de Noël, qui, paraît-il, d'après M. V. Alain, fut le premier médecin vétérinaire. Suivant le savoir et futur procureur, les médecins vétérinaires devraient vouer à Noël une reconnaissance sans bornes pour avoir su sauver l'objectif de leur profession du déluge, du mal de mer et des vives altercations qui durent s'élever dans l'arche entre des animaux différant entièrement de capacité, de grosseur et de caractère.

Après la réponse de l'adresse, il y eut chant, musique, danse, jusqu'à une heure très avancée.

LA CHUTE DES FEUILLES

L'automne amène avec lui bien des affections : Asthme, Rhume, Consomption, Dyphérie, Grippe, etc.

Quinze années de succès ont prouvé que le Sotérion guérissait chacune de ces maladies.

Un seul casai prouvera son efficacité. Le Sotérion est en vente dans toutes les pharmacies.

Annances Nouvelles

Salle de Musiq e

COMMENÇANT

LUNDI, 8 NOVEMBRE

Léminent comédien et vocaliste irlandais, l'acteur favori de l'Europe

Charles Verner

(de Dublin, Irlande)

Dans le drame comique en 5 actes de FRED. G. MARIBER

SHAMUS O'BRIEN

The Bould Boy of Glingall

Du célèbre poème, assisté de la charmante Petite Soubrette ANNIE LEWIS, avec danse irlandaise et chant et une excellente compagnie.

LUNDI et MARDI SOIR

SHAMUS O'BRIEN

MERCREDI APRES MIDI

O'CALLAGHAN AND HIS LAST LEGS

MERCREDI SOIR

RORY O'MORE

Le magnifique drame irlandais de Samuel Lover

Sièges en vente chez le Capt. Holiwell. Prix : 50, 35 et 25 cts.

EXPOSITION DE PARIS 1878... GÉNÉRISEON DE L'ASTHME... D'Cléry

THEATRE ROYAL

SALLE JACQUES CARTIER

Pour la saison d'automne et d'hiver, commençant LUNDI, 8 novembre.

FRANK MARTIN Propriétaire C. J. STEVENSON Gérant

Le beau et poignant drame le

RETOUR DE L'EXILE

Joué par la Compagnie Dramatique Franco-Canadienne

Paysages magifiques, grands costumes, belle musique

MATINÉES : Mardi, Jeudi et Samedi. Prix : 10, 20 et 30 centins.

VENTE PAR ENCAN

de Chapeaux, Fleurs, Plumes, Rubans, etc.

PAR F. Alfred ST-LAURENT,

Madame CHARLES CHOUINARD, modiste, désire se retirer du commerce, offre en vente par encan son fonds de magasin consistant en chapeaux de dames, garnis pour la saison d'automne, chapeaux en feutre, à haute et basse forme, de tout genre, à la parisienne et à l'Anglaise, avec un magnifique choix de Plumes, Rubans, Velours etc.

Madame Chouinard a une douzaine des plus distinguées du monde fashionable de Québec; elle a le don de son art; elle a toujours suivi avec soin les modes de Paris, de Londres et de New-York.

Tous ceux qui désirent se procurer un beau chapeau, soit pour dame, fiancée etc., sont priés de ne pas manquer cette bonne occasion.

La vente commencera à 7 heures ce soir au No 26, rue St Joseph, et se continuera tous les samedis et lundis jusqu'à l'épuisement du stock.

F. ALF. ST LAURENT, Encanteur et courtier. No 17 rue St Jacques, Basse Ville Québec.

HEINTZMAN & CIE

Tout amateur de musique ne doit jamais manquer l'occasion d'arrêter pour examiner les pianos

HEINTZMAN & CIE Ces pianos n'ont pas de rivaux pour la durée, la douceur et la délicatesse du son, à la touche élastique et le fini superbe.

Ces pianos ont remporté les plus grands honneurs dans les différentes occasions où ils ont été exhibés.

Table with 2 columns: Prix and Diplôme. Rows include Hamilton 1868, Toronto 1870, Kingston 1871, Hamilton 1872, Philadelphie 1876, Sydney NSW 1877, Médaille d'or et de Bronze Toronto 1879, 1880, 1882, Ste Catherine 1885.

Nous avons fait des arrangements avec Mme Rebecca Hart Brunet pour donner des leçons de piano, d'orgue et de chant. Les langues italiennes, anglaise et française sont aussi enseignées par cette dame.

BERNARD & ALLAIRE, Éditeurs de Musique 77 & 79 rue St Jean Haute-Ville Québec

LIVRES A BON MARCHÉ

UNE DERNIERE OFFRE

Table listing books and prices: Green's Larger History of the English People, Histoire de France de Guizot, Histoire de Russie de Rambaud, etc.

LEÇONS PARTICULIÈRES

sur toutes les branches de l'enseignement, de 8 h. m. à midi et de 2 h. p. m. à 4 h. du soir. Classes du soir après 7 heures.

CLASSES DU SOIR

A dater du 15 courant jusqu'au 15 avril prochain, des leçons de Français, d'Anglais de Télégraphie, de Comptabilité, d'Écriture Commerciale et de Sténographie, seront données au Cercle de la Salle le soir des Lundi, Mercredi et Samedi de chaque semaine.

Pour la Dyspepsie ou une faible digestion, buvez l'Eau de St-Léon après chaque repas et avant de déjeuner pour la Constipation.

Gingras, Langlois & Cie QUEBEC

TERRES A VENDRE

UNE BELLE TERRE au Cap à l'Original dans la paroisse du Bic, 440 arpents en superficie, avec maison et deux bonnes granges, une bonne pêche à saumon, hareng, etc.

1 LOT DE TERRE dans la paroisse de St Fabien, de 2 x 40 arpents, avec une bonne pêche à hareng, sardine, saumon, etc.

5 LOTS DE TERRE dans le deuxième rang de St Fabien, formant 18 arpents de front sur la profondeur, PBES DE LA GARE DU CHEMIN DE FER, de l'EGLISE et des MOULINS A SCIE ET A FABRIQUE.

11 LOTS DE TERRE formant 39 arpents de front sur la profondeur, dans le troisième rang de St Fabien.

TOUS CES LOTS SONT DE TERRE TRES FERTILE

Toujours en mains, chevaux et vaches à lait.

Le tout à très bas prix et à des conditions avantageuses.

S'adresser à JOS. DANJOU, Marchand St Fabien

TAPIS ! TAPIS !

Rideaux ! Rideaux !

Rugs ! Matras

Le plus grand assortiment. Les patrons les plus recherchés. Les marchandises le meilleur marché qui aient jamais été offertes.

Nous sollicitons l'inspection de ces marchandises afin que nos amis et le public puissent juger par eux mêmes.

Nouveaux patrons de lits en fer et en cuivre.

Lits pour enfants.

Sommiers à ressorts en fil de fer tournoyé, de la célèbre manufacture Deminon.

Matelas en crin.

Oreillers et Traversins en Plumes, Rideaux.

Rouleaux pour fenêtres, Baguettes pour escaliers, etc., etc.

GLOVER, FRY & CIE

Felix L. Rue

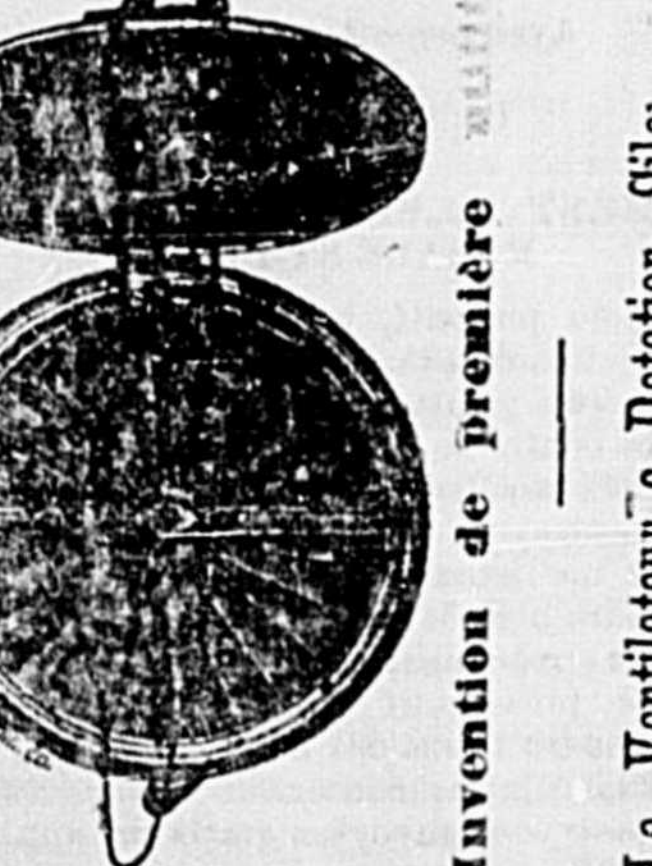
NOTAIRE

BUREAU DU JOUR ET DU SOIR

No 152, RUE ST-JOSEPH

(En face du presbytère de St Roch) QUEBEC

AU PUBLIC



avec interrupteur automatique. C'est l'appareil qui offre le plus d'avantages pour la ventilation des résidences, halles, bureaux grands établissements, manufactures, etc.

Le ventilateur peut être fixé à la fenêtre, à la cheminée, ou au tuyau du poêle. Tous ceux qui tiennent à leur santé comprendront l'importance de l'appareil et en feront l'essai.

En vente chez J. WILLIAMS, 34, rue St-Louis.

LES DEUX COCHERS DE QUÉBEC

Cet intéressant et nouveau volume est tout PLEIN D'ACTUALITÉ en ces jours de lutte électorale.

L'auteur, bien connu, M. FRANÇOIS ÉVANTUREL, a su, par l'originalité du style et la forme, capter insensiblement l'attention du public lecteur le plus indifférent en parsemant son ouvrage d'épisodes, de notes, de souvenirs historiques et de tableaux littéraires d'un attrait tout québécois.

Le tout néanmoins n'est qu'une philippique des plus hardiment conçue contre les hommes et les choses de notre état politique, et cela dans un désir bien senti d'être utile à tous nos compatriotes en général.

EN VENTE chez MM. les Libraires Raymond, Drouin & Frère, de Québec, et Beauchemin & Valois, de Montréal.

PRIX : 25 centes seulement.

AGENTS, FILTEAU & CIE, rue Bunde, Québec.

3 nov

T! T! T!

DEMEUREMENT

La maison J. B. ROUSSEAU a le plaisir d'annoncer à ses nombreux pratiques et au public en général qu'elle vient de transporter son point de commerce au spacieux magasin qu'elle vient de construire au

No 210, RUE ST-JOSEPH, MARCHE JAC.-CARTIER

A l'occasion de ce déménagement, M. Rousseau est heureux de pouvoir offrir à ses nombreux pratiques UNE GRANDE VENTE DE THE FONDS DE BANQUEROUTE 1200 caisses de Thé achetées à 50 pour cent de REDUCTION qu'il nous faut vendre dans le cours d'un mois pour faire place aux importations d'automne. Afin de hâter cette vente nous avons décidé de donner un présent pour l'achat d'une livre de Thé. Pour la satisfaction de l'acheteur, nous donnerons un échantillon gratuit de ce même Thé, le public pourra convenir que les Thés que nous offrons en ce moment ont vraiment de la qualité supérieure et à des prix défiant toute concurrence.

Pas de meilleures occasions pour faire une provision d'hiver. Spécialité de café aromatique très recherché, moule frais tous les matins au magasin de Thé

6, rue S-Jean,

J. B. ROUSSEAU, 240, rue St-Joseph, Côte du Parc, agc. Lévis.

30 oct 2m

Les Pilules de Vallet

ne sont pas argentées, le nom Vallet est imprimé en noir sur chaque pilule blanche.

Les Pilules de Vallet ont été approuvées par l'Académie de Médecine de Paris et autorisées par arrêté ministériel.

Les Pilules de Vallet sont le ferrugineux le plus efficace pour guérir l'anémie, les pâles couleurs, les pertes blanches.

Les Pilules de Vallet donnent aux joues la teinte vermeille perdue par la croissance rapide, la maladie, les excès.

Les Pilules de Vallet sont très contre-faîtes. Refuser tout flacon ne portant pas la signature du Docteur Vallet.

PARIS — 19, RUE JACOB, 19 — PARIS

NOUVEAU

Thermomètre Médical

de Léon BLOCH

(BREVETÉ)

Système extra-sensible

Qui n'est pas exposé aux variations dues à la contraction du verre.

Adopté par l'Académie de Médecine de Paris le 22 septembre 1885.

Tous mes instruments portent ma signature.

Se trouve dans les principales Maisons d'Instruments de Chirurgie.

Vente en Gros : 18, rue Albouy, PARIS

Dépôtistes à Québec : D' Ed. MORIN & C

et dans toutes les principales Pharmacies de CANADA.

LIQUEUR DE A. KERMANN

F. CAZANOVE

Le Quinquina et les principes toniques qui sont la base de cette Liqueur ont fait un mélange des plus précieux.

CACAO MANDARINE CHOCOLAT ANISETTE MOKA MOKA-KINA

Dépôtistes à Québec : H. BAUTEY, 51, rue de la Fabrique

ATTENTION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

In re JULIE ST PIERRE, veuve de feu Sifroy Darnot, de St André, comté de Kamouraska.

Des soumissions seront reçues par le sous-signé d'ici à un mois pour l'achat des crédits de la dite défunte montant à \$4 183 83.

Pour la liste des crédits, s'adresser à M. R. Gagnon, marchand, St-Alexandre; aussi chez M. P. Gagnon, marchand, St-André et à Québec au sous-signé qui ne s'engage à accepter la plus haute soumission. La vente au comptant.

GUIL. BOUCHARD, Fidèle commis.

Québec, 21 octobre 1886. 1m

CADEAUX DE NOCE !

BEAU CHOIX !

DESSINS NOUVEAUX

Objets en argent avec boîtes couvertes en peluche, cillindres d'argent, fourchettes, service à dessert, porte-bonquets.

Jolies horloges et ornements en bronze.

Lawn tennis, balles emplumées et volantes.

Objets galvanisés, vases à saïade ou à fruits, service à thé, etc.

G. SIFFERT

EUROPÉEN BAZAAR 14 24, rue de la Fabrique

AVIS PUBLIC

Je donne avis qu'à l'avenir je ne serai responsable d'aucune dette contractée par quelqu'autre que moi-même, et que je n'autorise personne à collecter aucun des comptes qui me sont dus, sans un écrit signé par moi.

Québec, 5 novembre 1886. JOACHIM BEDARD, fils.

5 nov 18



Alimentation Rationnelle

MÈRES — ENFANTS — NOURRISSONS — GONVULSÉS

Par l'usage de la Phosphatine Fatières

PARIS, 6, Avenue Victoria, 6, PARIS

Dépôtistes à Québec : D' Ed. MORIN & C

MALADIES DU

COEUR

Asthme, Catarrhe

GUÉRISON CERTAINE

PAR L'USAGE DE

GRANULES GASTROLOGIQUES

D' PAPILLAUD

Reçoit favorablement de l'Académie de Médecine de Paris

Exiger sur chaque flacon les noms de

E. MOUSNIER & L. PAPILLAUD

DÉPÔT OBTENT

Pharmacie GILLOU, 75, rue de Valenciennes, PARIS

Dépôt à QUÉBEC : D' Ed. MORIN & C

Pharm. CHAMBLAIN, 11, rue St-Jean

Guérison Certaine

En 2 heures,

2494 COLIQUES NÉPHRÉTIQUES

SANS AUCUN PÉRIL

avant ou après

Par les

VERMOREL CAPSULES

de F. KIRN

à l'usage des

de l'usage des

de l'usage des

de l'usage des

de l'usage des

de l'usage des

de l'usage des

